

Sujet : [INTERNET] Enquête publique carrière de Saint Lary

De :

Date : 22/02/2020 18:54

Pour : pref-utilite-publique@ariege.gouv.fr

Madame la Préfète,
Monsieur l'Enquêteur public,

N'habitant pas cette vallée mais la connaissant pour l'avoir traversée et explorée, je considère comme bien d'autres que nous avons une fois de plus affaire à une exploitation éhontée de la nature au profit de quelques personnes et au détriment du plus grand nombre, et surtout de la population locale.

Le « bénéfice économique » pour les habitants de la vallée serait bien cher payé s'il existait. Mais il semblerait que l'argument ne tient pas, la transformation du marbre étant réalisée ailleurs.

D'autres points rapides pour étayer mon rejet de ce projet:

- Trafic démesuré sur l'unique route qui traverse la vallée, voiries fragilisées et dégradées, sans parler de la sécurité routière. Coût pour la collectivité.
- Impact faune et flore: déboisement, suppression des habitats de divers animaux, bruit, pollutions diverses dont des cours d'eau.
- Dénaturation du site, destruction et pollution.

Encore une fois, on parle de dérèglement climatique qu'il faudrait limiter, de préservation de la biodiversité, et on agit dans le sens opposé. Vous l'aurez compris, je suis contre le projet de réouverture de la carrière de marbre de Saint-Lary.

En espérant, Madame la Préfète, Monsieur l'Enquêteur public, que ces considérations trouveront un écho lors de votre jugement final, veuillez recevoir mes salutations distinguées

Constance de Mauvaisin